

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du
logement (DREAL) d'Occitanie
Secrétariat des commissions de suivi de sites
4, avenue Didier Daurat – CS 40331
31 776 Colomiers cedex

Affaire suivie par Candice Joffres
05 61 15 39 96
css-seveso-occitanie@developpement-durable.gouv.fr

Albi, le 27 NOV. 2018

Le préfet

à

Mesdames et Messieurs les membres de la
commission de suivi du site de la société
Dyrup à Albi

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à la réunion de la commission de suivi du site (CSS) de la société
Dyrup à Albi qui se tiendra :

le lundi 17 décembre à 16 h

Préfecture du Tarn - Albi - salle Pompidou

L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

1) Modalités de fonctionnement de la CSS (*par la DREAL*) :

- fonctionnement,
- gestion des informations sensibles,
- élection du bureau.

2) Présentation de la société *Dyrup* (*par Dyrup*) :

- présentation du site,
- présentation d'une synthèse de l'étude de dangers.

3) Rappel des obligations réglementaires du site classé *Seveso* seuil haut (*par la DREAL*) :

- présentation des arrêtés préfectoraux en vigueur : plan particulier d'intervention,
servitudes, démarche de réduction du risque à la source. (*interventions complémentaires par les
services de l'État dont le service interministériel de défense et de protection civile*)

4) Questions diverses

Je vous remercie de bien vouloir confirmer votre participation à cette réunion et en cas d'absence
ou d'empêchement, vous invite à en informer votre suppléant afin qu'il puisse vous représenter.

Veillez accepter, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le préfet et par délégation,
le secrétaire général,



Michel LABORIE